



26 avril 2011

**Un article d'Antony Laurent dans Basta!, une agence d'informations sur les luttes environnementales et sociales.**

## “Kamikazes” à Fukushima, “liquidateurs” à Tchernobyl : le salaire de la peur

Depuis plus d'un mois, des hommes, dont on ignore le nombre, s'activent dans la centrale nucléaire de Fukushima. Comme à Tchernobyl il y a 25 ans, ils tentent de contenir le feu atomique, au péril de leur santé et de leur vie. Qui sont ces “liquidateurs” ? Quelles sont leurs conditions de travail ? Le mutisme de Tepco, exploitant de la centrale, et du gouvernement japonais fait craindre le pire.

Combien sont-ils ? 200, 400, 700... ? Beaucoup de chiffres circulent dans les médias ces dernières semaines au sujet des “liquidateurs” japonais, qui tentent de circonscrire le “feu nucléaire” à la centrale de Fukushima-Daiichi, à 250 kilomètres au nord-est de Tokyo. Mais il n'existe aucune information concrète et fiable. Et les salariés sacrifiés pourraient en réalité se compter par milliers.

Annie Thébaud-Mony, sociologue à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), est spécialiste des conditions de travail en centrale nucléaire. Les chiffres évoqués dans la presse lui semblent bien faibles. Elle rappelle que “lors des arrêts de tranche dans les centrales françaises, ce sont entre 1.500 et 2.000 personnes qui interviennent pour de la simple maintenance”...

### **Des conditions de travail inimaginables**

On ne sait rien non plus de la durée des interventions sur place. Et cette opacité orchestrée par l'entreprise Tepco (Tokyo Electric Power Company) et les autorités japonaises fait craindre le pire. D'autant que les rares témoignages en provenance du Japon offrent un aperçu relativement peu reluisant des conditions de travail de ces “hommes de l'ombre” : dortoirs de fortune dans les salles de réunion, les couloirs et les toilettes ; absence d'eau potable ; repas servis seulement deux fois par jour...

Ces personnes ne possèderaient pas non plus forcément tous les équipements et le matériel nécessaires pour minimiser leur exposition aux radiations. “Pour une raison qui m'échappe, les masques, les combinaisons, les plaquettes d'iodure de potassium ainsi que les robots envoyés par Areva fin mars seraient toujours bloqués à l'aéroport de Tokyo”, avance Michèle Rivasi, eurodéputée (Europe Écologie-Les Verts) et fondatrice de la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (Criirad).

### **Le même scénario qu'à Tchernobyl**

Ceci dit, il n'existe aucune protection efficace contre les rayonnements ionisants, surtout sur un site entièrement contaminé. “Les équipements des ouvriers restent rudimentaires face à un niveau de radioactivité qui peut dépasser les 250 millisieverts par heure”, poursuit Annie Thébaud-Mony. Au-delà de 100 millisieverts, les risques sanitaires sont jugés significatifs. Le ministère japonais de la Santé a récemment relevé la dose légale “acceptable” pour les

“kamikazes” de Fukushima de 100 à 250 millisieverts. En France, la dose annuelle maximale est de 20 millisieverts pour les travailleurs du nucléaire [1].

Concernant cette quantité de millisieverts, il semble que les chiffres fournis par Tepco soient eux aussi minorés. Et que les salariés ne soient pas informés correctement. Si, pour l’heure, aucun mort par irradiation n’est à déplorer au Japon, le bilan officiel fait état d’une vingtaine de personnes fortement irradiées et hospitalisées, parmi lesquelles quelques-unes ont eu les pieds brûlés faute de bottes adaptées. “Nous vivons à Fukushima le même scénario qu’à Tchernobyl, analyse Annie Thébaud-Mony, avec des centaines de liquidateurs condamnés car exposés à des doses de radioactivité très élevées qui auront raison d’eux dans les semaines et les mois à venir.”

### **“Tepco achète leur silence”**

Mais qui sont ces “héros” japonais prêts à mettre leur vie en danger à chaque intervention dans la centrale ? Là encore, les informations filtrent au compte-goutte. Des techniciens et des cadres de Tepco, des soldats des forces d’autodéfense et des pompiers comptent parmi ces “sacrifiés”. Mais les sous-traitants de l’industrie nucléaire nipponne participent également massivement aux opérations de sauvetage et aux réparations.

“Comme Tepco et ses sous-traitants ont dû épuiser leur armée de réserve, ils tentent maintenant de recruter parmi les sans-logis de Tokyo et les burakumin, des parias de la société japonaise, estimés entre deux et trois millions, mis à l’écart pour leurs convictions religieuses”, décrit Annie Thébaud-Mony. “Et sans doute en échange ces personnes recevront une très grande somme d’argent. On va leur demander de se taire et ils iront mourir ailleurs. Autrement dit, Tepco achète leur silence.”

### **Des liquidateurs payés jusqu’à 3.500 euros par jour**

Attirées par l’appât du gain, ces “petites mains”, âgées généralement, comme le demande l’exploitant de la centrale, de plus de 45 ans, méconnaissent pour certains totalement le monde du nucléaire. Ils peuvent percevoir jusqu’à 3.500 euros par jour pour une intervention de quelques minutes à plusieurs heures. Une somme qui peut convaincre les Japonais les plus démunis.

“Après 25 ans d’ancienneté dans la sous-traitance nucléaire en France, je touche 1.574 euros bruts par mois...”, ironise Philippe Billard. Et ce “forçat du nucléaire” de poursuivre : “ Les ouvriers japonais, à l’instar des travailleurs français, se trouvent face à des rouleaux compresseurs, des industriels à la tête de plusieurs milliards d’euros de bénéfices qui ont les moyens de les faire taire.”

### **Protéger l’industrie nucléaire au détriment des liquidateurs**

Ce rapport de forces déséquilibré rappelle de mauvais souvenirs à Annie Thébaud-Mony. Pour elle, au-delà de l’attitude actuelle de Tepco et des autorités japonaises, ce type de gestion de crise était déjà à l’œuvre au moment de Tchernobyl. “Il y a en réalité une volonté délibérée de la part de tous les acteurs internationaux du nucléaire de protéger continuellement l’industrie atomique, car les enjeux financiers sont absolument énormes, quels qu’en soient les coûts pour la santé des travailleurs et des populations.” Depuis 25 ans, l’Organisation mondiale de la santé (OMS) et l’Agence internationale de l’énergie atomique (AIEA) “nient les centaines de milliers, voire les millions de morts russes, ukrainiens et biélorusses, en parlant de quelques dizaines de décès seulement dus à la catastrophe de Tchernobyl !” rapporte Annie Thébaud-Mony. Quant au Comité scientifique des Nations unies pour l’Étude des effets des rayonnements Ionisants (UNSCEAR), il affirme que 31 opérateurs et pompiers sont morts des effets de la radiation. L’UNSCEAR fait aussi

état de 6.000 cas de cancer de la thyroïde, dont 15 mortels. Des chiffres bien éloignés des données scientifiques recueillies par l'Académie des sciences de New York : sur les 830.000 "liquidateurs", entre 112.000 et 125.000 seraient décédés.

### **Les radiations attaquent les organes, les os, le système nerveux**

Les risques sanitaires encourus par les "liquidateurs" sont divers et dépendent étroitement des doses de radioactivité reçues. Pour les plus faibles radiations (inférieures à 500 millisieverts), les symptômes cliniques probables vont d'un état de très grande fatigue et de décompression aux brûlures et aux atteintes ganglionnaires, en passant par des nausées, des diarrhées et la perte de poids, de dents et de cheveux.

Pour les très fortes radiations (supérieures à 500 millisieverts), le syndrome d'irradiation aigu pèse sur les victimes les plus exposés. La moelle osseuse peut être touchée. Les cellules les plus sensibles – les cellules sanguines (globules blancs et rouges, plaquettes) – sont les premières détruites, suivies par les cellules plus profondes de l'intestin, du foie, de la vessie. Les cellules des os sont susceptibles de se nécroser au bout de quelques jours. Une radioactivité intense endommage aussi durablement le système nerveux. "Au Japon, comme en France, ces pathologies ne sont toujours pas reconnues comme des maladies professionnelles", s'insurge Philippe Billard.

Cinq médecins japonais, spécialistes de cancérologie et d'hématologie, ont lancé un appel dans la revue médicale britannique The Lancet. Ils proposent de conserver par congélation des cellules-souches sanguines des "kamikazes", pour lutter contre le "syndrome aigu d'irradiation" et les futures leucémies. Les autorités japonaises ont choisi de ne pas suivre ce conseil, pourtant soutenu par une centaine d'équipes médicales spécialisées dans le monde.

### **La transmission de mutations génétiques aux enfants**

La mortalité du "mal des rayons" est fonction de l'intensité des rayonnements ionisants accumulée dans l'organisme et de la durée d'exposition : la mort peut être immédiate, pour une irradiation intense et courte, comme elle peut se déclarer à la suite d'un long cancer dû à une exposition prolongée à de faibles débits de dose. "S'il n'y a pas de bonnes protections respiratoires, il existe également des risques que des radioéléments pénètrent dans le corps. La source radioactive rayonne depuis les organes internes et provoque des dégâts irréversibles sur le système digestif et les voies respiratoires avec notamment des phénomènes d'essoufflement pouvant s'aggraver", relève Annie Thébaud-Mony. "Tout cela est extrêmement inquiétant", conclut la chercheuse de l'Inserm. "Comme dans les pays impactés par l'accident de Tchernobyl, il ne serait pas surprenant qu'il y ait au Japon un certain nombre de femmes enceintes qui transmettent des mutations génétiques à leurs enfants". Lesquelles provoqueront sans doute des malformations congénitales aux générations suivantes. De Tchernobyl à Fukushima, le nucléaire n'a pas fini de faire des victimes.

Anthony Laurent

26 avril 2011

<http://www.bastamag.net>

[1] La dose maximale admissible pour la population générale est de 1 millisievert.